


Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 2017-11 ET 2017-12

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que les règlements suivants :

- Règlement 2017-11 – *Règlement sur la taxe relative aux services – exercice financier 2018*
- Règlement 2017-12 – *Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal – exercice financier 2018*

ont été adoptés par le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal à sa séance ordinaire du 18 décembre 2017.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ces règlements entreront en vigueur en date du **1^{er} janvier 2018** et qu'ils seront disponibles à compter de cette date pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 21 décembre 2017

Le secrétaire d'arrondissement,
M^e Claude Groulx